

## RESEAU RURAL REGIONAL POITOU-CHARENTES

### ATELIER 1-1 Approvisionner la restauration collective hors domicile en produits locaux

# **L** Le code des marchés publics et la restauration collective

#### >> 3 grands principes de la commande publique :

- Liberté d'accès à la commande publique
- Egalité de traitement des candidats
- Transparence des procédures

#### >> Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, un renforcement des possibilités pour les acheteurs publics de réaliser des achats durables :

- Dans la détermination des besoins à satisfaire (art. 5)
- Dans les conditions d'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre (art. 14)
- Des performances en matière environnementale et d'insertion sociale des acteurs économiques (art. 53),
- Les éco-labels officiels sont cités comme des outils de référence (art. 6)

#### >> Illégalité de la notion de proximité dans le code des marchés publics

>> La réforme des marchés publics relève le seuil de 4 000 à 20 000 euros : seuil en dessous duquel les acheteurs n'ont pas d'obligation de publicité et de mise en concurrence préalables.

#### Zoom sur ...

##### ... La composition d'un dossier d'appel d'offre de marché public

- le règlement de la consultation : objet, durée du marché, critères d'attribution, documents à fournir...
- l'acte d'engagement : offre du candidat.
- le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) : les modalités administratives.
- le cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) : les éléments techniques.

#### Zoom sur ...

##### ... Des outils juridiques opérationnels

- la demande de renseignements sur le savoir-faire des candidats en matière de protection de l'environnement (art. 45)
- les conditions d'exécutions du marché, inscrites dans le CCTP (art.14)
- les critères d'attribution et leur pondération, inscrits dans le règlement de la consultation (art. 53)

#### Sources :

- Guide pratique pour l'achat de produits bio, locaux et équitables en restauration collective, Equi'sol, Adayg, Adabio Rhône Alpes
- <http://www.ecologie.gouv.fr/-Marches-publics-.html>